

tion des banques au 31 octobre et au 30 novembre 1908:

PASSIF	31 octobre 1908	30 novembre 1908
Capital versé.....	\$96,131,632	\$96,244,293
Réserves.....	72,707,614	74,006,611
Circulation.....	\$83,036,762	\$80,287,724
Dépôts du Gouv. Fédéral.....	2,489,938	1,439,377
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	12,324,336	12,038,715
Dép. du public remb. à demande.....	190,111,091	206,315,809
Dép. du public remb. après avis.....	414,789,347	419,920,274
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	62,746,326	68,231,029
Emprunts d'autres banques en Canada.....	7,317,753	7,384,129
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	8,152,798	8,318,622
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	2,415,241	2,387,698
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	3,628,003	3,315,676
Autre passif.....	4,957,936	5,786,358
	\$791,972,683	\$815,538,496
ACTIF		
Espèces.....	\$24,757,174	\$26,321,448
Billets fédéraux.....	63,461,076	65,847,141
Dépôts en garantie de circulation.....	4,574,402	4,572,476
Billets et chèques sur autres banques.....	30,521,595	36,989,587
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	6,586,556	6,602,012
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	12,373,872	12,241,382
Bal. dues par agences et autres banq. en Ang.....	15,626,824	15,109,319
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	37,723,142	36,788,499
Obligations des gouvernements.....	9,080,466	9,663,184
Obligations des municipalités.....	19,885,011	19,596,214
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	42,787,433	44,304,323
Prêts à demande remb. en Canada.....	42,102,565	42,730,261
Prêts à demande remb. ailleurs.....	70,239,118	85,220,634
Prêts cour. en Canada.....	519,263,607	515,693,476
Prêts courant. ailleurs.....	27,481,811	27,899,016
Prêts au Gouv. Fédéral.....	4,044,418	4,060,368
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	2,510,584	3,222,133
Orances en souffrance.....	7,973,438	7,711,203
Immeubles.....	1,384,722	1,486,540
Hypothèques.....	460,074	451,470
Imm. occupées par banq.....	18,882,136	18,492,413
Autre actif.....	9,497,350	9,877,370
	\$971,219,560	\$994,885,648

A PROPOS DU TRAITE FRANCO-CANADIEN

Nous lisons dans un journal quotidien du matin:

"Nous apprendrions avec regret le refus définitif du sénat français de ratifier le traité franco-canadien.

"Mais,—le cas échéant,—nous n'aurions qu'à tourner le dos à la France pour chercher ailleurs des marchés favorables à nos produits."

Notre confrère voit les choses d'un cœur si léger qu'il semble difficile de croire à l'expression de ses regrets en cas d'insuccès.

Ses patrons, le ministre des finances et le ministre de la marine, verraient certainement sous un autre angle le refus du Sénat français de ratifier la convention de septembre 1907. La présence de l'Hon. Fielding à Paris, en ce moment, n'indique-t-elle pas que les négociateurs canadiens du traité attachent au succès de ce traité une plus grande importance que ne voudrait le faire croire l'organe gouvernemental.

La convention, dans sa forme actuelle, nous semble irrémédiablement condam-

née auprès du Sénat français. Est-ce là une raison pour pivoter sur les talons et prendre une direction inconnue?

Ne vaut-il pas mieux, au contraire, commencer par tirer tout le parti possible de la connaissance que nous avons d'un terrain déjà exploré. Les éclaireurs se sont peut-être trop avancés et, s'ils reculaient de quelques pas, nous n'en conserverions pas moins une bonne partie des positions conquises.

Il arrive journellement en affaires que deux commerçants entrent en relations pour conclure un marché. L'un demande trop cher au gré de l'acheteur, l'autre veut trop peu payer au gré du vendeur; si, au lieu de se tourner le dos, les deux commerçants s'entendent pour se faire mutuellement des concessions, le marché est conclu à la satisfaction des deux parties contractantes.

Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi entre les deux parties à la convention franco-canadienne de 1907.

Un marché de 6,000,000 d'âmes n'est pas une quantité négligeable pour la France; encore moins, un marché ayant une population de 40,000,000 d'habitants, l'est-il pour le Canada.

Un marché aussi important, aussi riche et aussi sûr que l'est le marché français n'est pas un marché auquel on tourne le dos avec autant de désinvolture que veut bien le dire notre confrère.

LE BANQUET ANNUEL DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Lundi soir a eu lieu à l'Hôtel Windsor le banquet annuel des membres de l'Association des Voyageurs de Commerce. Comme toujours, ce banquet a obtenu le plus grand succès. De nombreux invités se sont fait un honneur de prendre part à cette manifestation qui, chaque année, prend une importance plus grande.

Le Premier-Ministre, Sir Wilfrid Laurier, s'était fait représenter par l'Hon. Chas. Murphy, le Secrétaire d'Etat, qui prit place à la droite du président, M. S. J. Mathewson. A sa gauche était le chef de l'Opposition, M. R. L. Borden.

Les convives, nombreux comme nous l'avons dit, ont eu un véritable régal non pas uniquement au point de vue culinaire, mais encore sous le rapport des discours. Car, au point de vue oratoire, les voyageurs de commerce et leurs hôtes ont eu la bonne fortune d'entendre des orateurs remarquables. Dans le plus noble langage ces orateurs ont fait vibrer parmi leur auditoire la corde patriotique à laquelle nul ne saurait être insensible.

Nous ne saurions, dans le cadre restreint dont nous disposons, donner un pâle aperçu des discours qui ont été prononcés à cette fête de famille des voyageurs de commerce. Nous prions nos lecteurs de lire les excellents résumés de

ces discours publiés par les journaux quotidiens de mardi.

Pour nous, nous devons nous contenter de souligner le succès de cette fête et d'en féliciter l'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion.

UNE INVITATION AU COMMERCE

Le Département de l'Industrie et du Commerce d'Ottawa a publié à la date du 1er décembre 1908, la circulaire suivante adressée aux exportateurs et manufacturiers canadiens.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vue de donner une plus grande extension à l'étranger au commerce canadien, le Département de l'Industrie et du Commerce désire obtenir la coopération et l'aide d'exportateurs et de manufacturiers canadiens. En conséquence, le soussigné invite les personnes intéressées à faire profiter le Département de leurs idées dans l'espoir que des suggestions puissent être faites qui non-seulement augmenteront l'utilité du Département, mais tendront à développer le commerce canadien.

Le Département demande donc qu'on adresse des réponses aux questions suivantes, après les avoir dûment examinées.

(a) Que conseilleriez-vous de faire pour augmenter le commerce d'exportation du Canada?

(b) Quelle amélioration ou quel changement pensez-vous qu'il soit désirable d'adopter pour réunir les statistiques commerciales publiées par ce Département?

(c) Pouvez-vous suggérer quelque amélioration à faire dans le recueil et la publication des renseignements commerciaux reçus des commissaires du commerce?

Autant que possible, les suggestions devront être accompagnées de déclarations indiquant les raisons pour lesquelles ces suggestions sont faites. S'il y avait quelque information générale qu'on jugerait bon de communiquer au Département et qui ne soit pas comprise dans les questions ci-dessus, l'information serait la bienvenue.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur

Votre serviteur obéissant,

(Signé) F. C. T. O'Hara.

Député Ministre.

P. S.—L'enveloppe contenant les réponses aux questions ci-dessus, devra porter l'indication "Trade Suggestions".

Nouveau bureau des tickets du G. T. R.

Le personnel du Grand Trunk System a pris possession de son nouveau bureau des tickets en ville, à l'angle des rues St-François-Xavier et St-Jacques. L'établissement est, sans aucun doute, le plus beau des bureaux de tickets de chemin de fer dans ce pays.